

## Dossier d'inscription 2023-2024 Fonctionnaire Stagiaire

- DIU- Approfondissement et consolidation** : pour les lauréats d'un concours de la session 2023, fonctionnaires stagiaires affectés à temps complet en établissement scolaire
- DIU- Entrée dans le métier, parcours d'adaptation** : pour les lauréats d'un concours de la session 2023, fonctionnaires stagiaires affectés à mi-temps en établissement scolaire
- DU-Psychologue de l'Éducation nationale**
- DIU Entrée dans le métier**, pour les lauréats d'un concours antérieur à la session 2023, fonctionnaires stagiaires à mi-temps en renouvellement ou en prolongation
- DIU- Entrée dans le métier, parcours d'adaptation** pour les lauréats d'un concours antérieur à la session 2023, fonctionnaires stagiaires en renouvellement/prolongation
- Autre cas de figure :

**Veillez indiquer le concours obtenu :**

- CRPE  CAPES  CAPEPS  CAPET  CAPLP  CPE  Recrutement BOE  Autre :

**L'année d'obtention du concours :**

**Votre affectation de stage** à la rentrée 2023, pour l'académie de Lille :

Établissement scolaire :

Département :

Ville :

- Mi-temps  Temps complet en établissement scolaire

**Mention 1<sup>er</sup> degré, Professeur des Écoles**

Concours obtenu :  Externe  Troisième Concours  Interne

Le choix du Site de formation est déterminé en fonction de votre affectation en établissement et selon les effectifs

Pour toute demande de dérogation, si vous êtes en situation de handicap, parent de jeunes enfants, ...  
veuillez renseigner le site de formation INSPE désiré (le justificatif est à déposer sur la plateforme eCandidat) :

**Mention Encadrement Éducatif (CPE)**

Site de Formation pour le DIU Entrée :  INSPE d'Arras  INSPE de Villeneuve d'Ascq

**Mention 2nd degré**

Concours obtenu :  Externe  Troisième Concours  Interne

Libellé et discipline :

Site de Formation pour la mention du 2nd degré pour le DIU Entrée :  INSPE d'Arras  INSPE Villeneuve d'Ascq

**1 ÉTAT CIVIL (en lettres majuscules)**

Nom de Naissance :

Prénom :  Deuxième prénom :

Nom marital :

Date de Naissance :

Commune de naissance :  Département (chiffre) :

Pays :

**2 INE (Identifiant National Étudiant)**

Mis en place en 1995, l'INE est composé de 11 caractères alphanumériques. Il figure sur une ancienne carte d'étudiant.e, sur un relevé de notes ou encore sur votre relevé de notes de baccalauréat sous l'intitulé : BEA (10 chiffres et 1 lettre finale).

N° INE (11 caractères alphanumériques attendus) :

N°étudiant (si ancien étudiant.e de l'université de Lille) :

**3 Situation familiale**

Seul(e) sans enfant  En couple sans enfant  Seul(e) avec enfant(s)  En couple avec enfant(s)

Nombre d'enfants :  0  1  2  3  4 et plus

**4 Baccalauréat**

Série (voir Codes du Bac)	Mention	Année d'obtention	Département
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Établissement :

## 5 Première Inscription dans l'enseignement supérieur

Année d'entrée dans l'enseignement supérieur :

Nom de l'établissement et Département :

Année de première inscription en Université française :

Nom de l'établissement et département :

## 6 Adresse

N°  rue :

Code postal :  Ville :

Téléphone portable :

Courriel :  @

*Nécessaire pour activer et accéder à l'Environnement Numérique de Travail (ENT) de Université de Lille/INSPE*

## 7 Situation des parents : à compléter avec les codes des professions ci-dessous (à des fins statistiques pour le Ministère)

Mère :

Père :

Il s'agit de la profession ou catégorie socioprofessionnelle de l'étudiant et des parents au sens INSEE.

Les chômeurs ayant déjà travaillé doivent être codés dans leur ancienne profession.

10 - Agriculteurs & exploitants  
21 - Artisans  
22 - Commerçants & assimilés  
23 - Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus  
31 - Professions libérales  
33 - Cadres de la fonction publique  
34 - Professeurs & professions scientifiques  
35 - Professions de l'information, des arts & des spectacles  
37 - Cadres administratifs & commerciaux d'entreprise  
38 - Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise  
42 - Instituteurs & assimilés

43 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social  
44 - Clergé et religieux  
45 - Professions intermédiaires administratives de la fonction publique  
46 - Professions intermédiaires administratives & commerciales  
47 - Techniciens  
48 - Contremaîtres, agents de maîtrise  
52 - Employés civils & agents de la FP  
53 - Policiers et militaires du rang  
54 - Employés administratifs d'entreprise  
55 - Employés de commerce

56 - Personnels des services directs aux particuliers  
61 - Ouvriers qualifiés  
66 - Ouvriers non qualifiés  
69 - Ouvriers agricoles  
71 - Retraités anciens agriculteurs exploitants  
72 - Retraités anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise  
73 - Retraités anciens cadres & professions intermédiaires  
76 - Retraités anciens employés & ouvriers  
81 - Chômeurs n'ayant jamais travaillé  
82 - Autres personnes sans activité, étudiants

## 8 Dernier établissement universitaire fréquenté

Établissement :

Département :

Année universitaire :

Type d'établissement :

Université (y compris INSPE)  École de commerce  École d'ingénieur Enseignement supérieur privé

- Établissement Supérieur Art/Culturel  
  Établissement étranger d'Enseignement Supérieur École Normale Supérieure  
 École d'Architecture  
  Établissement de Formation Paramédicale ou Sociale  
 Autre :

**9 Coursus et Formation suivis :**

Diplôme Universitaire	Libellé du diplôme	Année d'obtention	Université ou établissement
Maser 1 :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Master 2 :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autre :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Votre photographie sera imprimée sur votre carte d'étudiant - démarche obligatoire pour l'inscription - et enregistrée sur nos serveurs. Conformément à la loi pour le droit à l'image, vous pouvez vous opposer à tout autre usage de cette photographie (trombinoscopes, annuaires...).

J'accepte que ma photographie soit utilisée à des fins pédagogiques ou administratives.

Dans le cas contraire, merci de cocher la case ci-dessous :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier

A , le

Signature :

**En fonction de votre situation, il vous sera demandé de déposer les documents suivants sur l'application eCandidat :**

- votre dernier diplôme, le plus élevé et validé, ou attestation de réussite

**OU** le Livret de famille pour les parents de plus de 3 enfants, pour les dispensés de Master

**OU** l'attestation de sportif de haut niveau, pour les dispensés de Master

- un justificatif de votre affectation et de votre quotité de service

- si vous êtes concerné-e par cette situation :

votre courrier de prolongation **ou** de renouvellement **ou** de changement de discipline

## Codes pour renseigner la rubrique 5 pour le Baccalauréat :

BACCALAURÉATS FRANÇAIS obtenus AVANT 1995			
Baccalauréats Généraux			
A	Philosophie - Lettres (ou Philo session antérieure à 1984)	A7	Arts plastiques (session antérieure à 1984)
A1	Lettres - Sciences	B	Économie et Social (ou Technique et Économie, session antérieure à 1984)
A2	Lettres - Langues	C	Mathématiques et Sciences physiques (ou Mathématiques élémentaires, session antérieure à 1984)
A3	Lettres - Arts Plastiques	D	Mathématiques et Sciences de la nature (ou Sciences expérimentales, session antérieure à 1984)
A4	Langues et Mathématiques (jusqu'à la session 1985)	DP	Sciences agronomiques et techniques
A5	Langues (jusque session 1985)	E	Mathématiques et techniques
A6	Éducation musicale (session antérieure à 1984)		
Baccalauréats Technologiques			
F	Spécialité non précisée	F6	Chimie
F1	Construction mécanique	F7	Biologie option biochimie
F10	Microtechnique (session antérieure à 1984)	F7P	Biologie option biologie
F10A	Microtechnique option appareillage	F8	Sciences médico-sociales
F10B	Microtechnique option optique	F9	Équipement technique - bâtiment
F11	Musique et TMD Musique	G	Spécialité non précisée
F11P	Danse et TMD Danse	G1	Techniques administratives
F12	Arts appliqués (session antérieure ou égale à 1998)	G2	Techniques quantitatives de gestion
F2	Électronique	G3	Techniques commerciales
F3	Électrotechnique	H	Techniques informatiques
F4	Génie civil	HOT	Hôtellerie
F5	Physique		
Baccalauréats Professionnels			
0021	Industriels	0022	Tertiaires

BACCALAURÉATS FRANÇAIS obtenus DEPUIS 1995			
Baccalauréats Généraux			
L	Littéraire (session antérieure à 2021)	S	Scientifique (session antérieure à 2021)
ES	Économique et Social (session antérieure à 2021)	0002	Baccalauréat Européen
Baccalauréats Technologiques			
STI	Sciences et techniques industrielles	SMS	Sciences médico-sociales (jusqu'à la session 2008)
STPA	Sciences et technologies du produit agro-alimentaire	STHR	Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (depuis la session 2018)
STAE	Sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement	F11	Musicologie - Musique et TMD
STAV	Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant	F11P	Danse
STG	Sciences et technologies de la gestion (depuis la session 2007)	F12	Arts appliqués (session antérieure ou égale à 1998)
STL	Sciences et technologies de laboratoire	STT	Sciences et technologies tertiaires (jusqu'à la session 2006)
ST2S	Sciences et technologie de la santé et du social (depuis la session 2009)	TD2A	Sciences et technologies du design et des arts appliqués
STMG	Sciences et technologie du management et de la gestion	TI2D	Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
		HOT	Hôtellerie (jusqu'à la session 2017)
Baccalauréats professionnels			
0021	Industriels	0023	Agricoles
0022	Tertiaires		
Les Équivalences			
0031	Titre étranger admis nationalement en équivalence (art. 16 du décret n°71-376 du 13 mai 1971, modifié par le décret 2013-446 du 30 mai 2013 - art 2)	0034	ESEU B ou DAEU B
0032	Titre français admis nationalement en dispense du baccalauréat en vue de la poursuite des études dans les universités	0036	Validation d'études, d'expériences professionnelles, d'acquis personnels
0033	ESEU A ou DAEU A	0037	Autre cas de non-bachelier